

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email [no-reply@newsletter.neopse.com](mailto:reply@newsletter.neopse.com) dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

[Conseil municipal du 9 janvier 2024](#)

. Le procès-verbal du Conseil Municipal du 12/12/2023 dernier a été adopté lors de la séance du 9/01/2024. Pour le consulter, [cliquez ici](#).
. La liste des délibérations examinées lors du dernier Conseil Municipal du 9/01/2024 est également consultable sur le site de la Commune, en [cliquant ici](#). Pour rappel, les modalités de publication des actes ont été modifiées par ordonnance de l'Etat (n°2021-1310 du 7 octobre 2021) et un décret (n°2021-1311 du même jour). Ces dispositions sont applicables depuis le 1er juillet 2022.

[Compostage des biodéchets : permanences](#)

La Commune a mis en place 3 composteurs aux jardins de La Lune (route de Chantonay, à proximité de la salle du Mitan Vendéen) pour réaliser du compostage collectif.

Une permanence aura lieu tous les samedis matin de 10 h à 12 h au parking des jardins de la Lune. Tous les habitants n'ayant pas de possibilité de faire du compostage individuel peuvent amener leurs biodéchets lors de ces permanences. La semaine prochaine 2 agents de TRIVALIS feront du porte-à-porte, auprès d'habitants afin de les sensibiliser au compostage et notamment le compostage collectif. Une enquête leur sera remise à l'issue de l'entretien. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous leur réserverez. Nous vous rappelons également que vous pouvez opter pour l'achat d'un composteur individuel. Le SCOM propose des composteurs en bois et plastiques, de différentes tailles, à prix réduit (40 % de réduction par rapport au prix réel).

➡ Pour plus d'informations sur l'achat d'un composteur individuel et des conseils sur le tri des déchets, vous pouvez consulter le site du SCOM [en cliquant ici](#).

[Cérémonie des vœux aux personnes de 60 ans et plus](#)

Comme chaque début d'année, les élus et les membres du CCAS de Bournezeau / St Vincent Puymaufrais, ont convié les plus de 60 ans à la cérémonie des vœux. À cette occasion, Madame le Maire a présenté ses vœux aux 220 habitant(e)s présent(e)s cet après-midi du 11 janvier ainsi que les projets phares de la Commune pour 2024.

Humour et chansons étaient également au rendez-vous : un moment simple et convivial qui s'est terminé par la traditionnelle galette des rois, autour d'un café et de chocolat chaud...

[Bulletin communal de janvier 2024](#)

Le bulletin communal de janvier 2024 ainsi que le 37ème numéro du magazine "Au fil du temps" ont été déposés fin d'année 2023, début 2024, dans les boîtes aux lettres des habitants de Bournezeau et Saint Vincent Puymaufrais. Si vous ne les avez pas reçus nous vous invitons à venir en récupérer un exemplaire en Mairie.

Le bulletin est également consultable en ligne sur le [site internet de la Commune](#). Bonne lecture !

Par ailleurs, lors de la distribution du bulletin, il a été constaté qu'il y avait encore beaucoup de boîtes aux lettres qui n'étaient pas numérotées. Chaque habitation disposant désormais d'un numéro, nous invitons toutes les personnes à l'indiquer sur leur boîte aux lettres. Merci.

[Restauration scolaire : menus](#)

Vous pouvez consulter et télécharger les menus de la restauration scolaire sur le site de la Commune : [Cliquez ici](#)

[Enquête statistiques INSEE "emploi, chômage et inactivité"](#)

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) réalise actuellement une enquête (tout au long de l'année) sur un échantillon de personnes sélectionnées aléatoirement sur notre territoire. Cette enquête a pour thème "emploi, chômage et inactivité".

Les personnes sélectionnées seront interrogées par un(e) enquêteur(trice) de l'INSEE, qui se rendra au domicile des personnes sélectionnées, munie d'une carte officielle. Les personnes seront prévenues individuellement par lettre. La participation à l'enquête est obligatoire.

Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réserverez. Retrouvez des informations relatives à cette enquête [en cliquant ici](#).

[La Micro-Folie itinérante au Pays de Chantonnay](#)

Un programme culturel pour découvrir ou redécouvrir l'art, de façon ludique et numérique, à travers des visites, des ateliers ou encore des jeux. Le tout guidé par une médiatrice. **Du 10 janvier au 15 juin 2024**, la Micro-Folie fera étape à la salle des Arcades de Chantonnay.

Au gré des animations et des visites, découvrez, ce mois-ci, de célèbres monuments français sous un nouveau jour !

📁 Retrouvez le programme des animations proposées sur le site de la Communauté de [Communes du Pays de Chantonnay](#).

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

[Amicale Laïque : dîner dansant](#)

L'association de l'Amicale Laïque vous informe qu'elle organise son dîner dansant le **samedi 10 février** prochain, sur le thème "Soirée Fluo".

Le repas sera préparé par M. RAINEREAU, Traiteur.
. Menu adulte (sur place à 19 € ou à emporter à 17 €) : Apéritif, salade de gésiers, choucroute ou Axoa de bœufet son riz, fromage et éclair au chocolat.
. Menu enfant (sur place à 8 € ou à emporter à 7 €) : jus de pomme, hachis Parmentier, tartelette aux pommes.
Réservation possible sur Hello_Aссо, par téléphone au 06.89.69.31.18 ou par mail : amicalelaique.bournezeau@gmail.com

Les Amis de la bibliothèque : la nuit de la lecture

Le corps est à l'honneur à la bibliothèque de Bournezeau à l'occasion de la nuit de la lecture qui aura lieu **samedi 20 janvier**.
A 18h, deux rendez-vous simultanés :
. les enfants à partir de 4 ans pourront participer à l'atelier « corps et graphie » dans la bibliothèque où ils pourront représenter les lettres de l'alphabet avec leur corps, fabriquer un pantin articulé, faire des jeux, écouter des histoires...
. les adultes pendant ce temps déambuleront dans la mairie guidés par les conteurs CTT pour écouter des lectures « en corps et encore » étonnantes, émouvantes, marrantes, ... Il y aura même des élections !!!
A 20h30, les adultes uniquement, pour les mêmes lectures qu'à 18h.
Réservations au 02.51.40.05.78 (laisser un message) au 06.10.75.15.75 ou par mail bibliothequebournezeau@orange.fr. Préciser l'horaire pour les adultes.
Rendez-vous à la bibliothèque (enfants à 18h ; adultes à 18h ou 20h30) 1 bis place des Papillons.

POUR RAPPEL

Recrutement

La Commune de Bournezeau est à la recherche d'un agent d'entretien des espaces verts. Une expérience significative sur un poste similaire est exigée.
👉 Offre d'emploi détaillée consultable sur le site emploi-territorial.fr

Nouveau lotissement communal "Le Haut Bois"

Après la réalisation du lotissement le Fief du Château, la Commune de Bournezeau vous propose un nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".
🏠 15 lots sont disponibles désormais à la réservation pour une résidence principale.
👉 Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#)

Agenda



20/01/2024

Nuit de la lecture

organisée par la bibliothèque de Bournezeau



27/01/2024

Concours de belote

organisé par l'association du Palet Club Bournezeau



27/01/2024

Repas couscous

organisé par l'association UNC

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

**Mairie de Bournezeau
1 bis place des Papillons
(2 place de la Mairie : actuellement en travaux)
85480 Bournezeau
☎ : 02 51 40 71 29 ✉ mairie@bournezeau.fr**

Horaires d'ouverture de la mairie :

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

💻 Site internet : <http://bournezeau.fr>

Vous êtes destinataire de cet email car vous êtes abonné(e) au service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr). Si vous souhaitez vous désabonner de ce service, nous vous invitons à cliquer sur ce lien.

!!\ Attention - Cet email étant transmis en tant que test, les fonctionnalités de suivi de la campagne newsletter ("UTM") et de désinscription sont désactivées.